

L'Écho de Barkmere – Septembre 2016

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 10 septembre 2016 :

- Le maire informe les citoyens du décès au mois d'aout de M. Manfred P. Jansen, membre de la communauté allemande, qui avait un chalet dans la Baie Silver et demande une minute de silence.

- Le maire souligne l'effort citoyen incroyable en vue de contrer le myriophylle à épis et s'excuse de tout oubli de bénévoles qu'il aurait pu faire dans ses lettres informatives. La recherche et l'enlèvement du myriophylle ont coûté environ \$8,500 qui ont pu être pris à même le budget de cette année. Pour les années futures, toutefois, nous devons avoir un plan dans le budget pour contrôler cette espèce envahissante. Nous avons retiré 5,000 tiges et le myriophylle était présent dans les Baies Cope et Silver avec quelques pousses au début de la Baie Wentworth. Contrairement à la rumeur, il n'y a pas eu de myriophylle dans le Rétréci. C'était une espèce de myriophylle indigène au Québec et sans danger qui a été trouvée. Biofilia n'a trouvé aucun myriophylle dans les lacs de tête Félix et Brochet ni dans les ruisseaux de la tête du lac ce qui est une bonne nouvelle car nous pourrions espérer contrôler maintenant cette plante. Biofilia est donc sûre à 99% que le myriophylle est entré dans le lac par bateaux ou hydravions. L'an prochain, la ville va probablement bloquer l'accès de quelques endroits critiques près de l'entrée de la Baie Silver afin qu'aucun pêcheur ou bateaux ne puissent aller remuer le fond de ces endroits-clés.

- Tel que prévu, la ville a utilisé ses dépôts à terme pour payer l'entrepreneur général de l'édifice municipal. La ville doit maintenant ouvrir une marge de crédit tel que budgété dont les intérêts seront payés par la subvention obtenue. M. Trépanier souligne le bon travail fait pour le financement du projet par Messieurs Marc Fredette et Steve Deschênes. Ils ont réussi à obtenir le taux préférentiel (2.7%) + 0%

- Édifice municipal : les travaux vont bon train et devraient être terminés pour la fin septembre. Il est donc possible que le prochain conseil municipal d'octobre se passe dans le nouvel Édifice.

- La ville a octroyé un contrat de fabrication pour un support à canot/kayak au débarcadère auprès de Soudure Luc Provost SENC d'Arundel pour

\$3,500 + taxes. Le conseil désire procéder à l'installation de ce support pour tous les résidents de Barkmere. L'argent provient du Pacte Rural.

- A la réunion des maires des Laurentides, M. Trépanier a été informé de la possibilité de faire fermer des chemins sur des terres publiques près de propriétés résidentielles. Le ministère peut accepter d'émettre un permis afin qu'un propriétaire puisse mettre une barrière, *si cette barrière est située très près de la propriété et n'empêche pas l'accès à la forêt du public.*
- Nous vous recommandons d'aller sur le site de la ville, au www.barkmere.ca et de cliquer sur le lien vidéo concernant le myriophylle à épis dans la page d'accueil. C'est un vidéo très intéressant fait par l'Association des propriétaires du Lac Louisa dans les basses Laurentides. Bien qu'un peu long (32 minutes), vous apprécierez toute l'information donnée et la qualité des renseignements.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront sur le site web le mois prochain.